



Vendredi 12 mai 2022



Autour de **Michel PAULIN**

CEO

OVHcloud

Clubs Boussole Nouvelle Vague & Telecom



Quelle place pour un acteur européen dans le Cloud computing face aux GAFAM ?

Depuis 2017, le marché européen du *cloud* a presque quadruplé. Avec un certain retard, les entreprises et les collectivités en Europe se lancent dans des projets *cloud* d'envergure. Les fournisseurs de services *cloud* multiplient les offres aussi bien sur le terrain du IaaS que du PaaS ou du SaaS. (L'**IaaS** est l'infrastructure du *cloud*, le **PaaS** est une plateforme rajoutée à l'**IaaS** prenant en charge des *middlewares*. Le **SaaS** est la dernière strate du *cloud Computing*, c'est-à-dire le logiciel ou l'application). Selon une récente étude de KPMG, en 2027, le marché européen du *cloud* devrait représenter près de 260 milliards d'euros voire même les 560 Md€ à horizon 2030. L'écosystème *cloud* Européen se caractérise par une grande variété d'acteurs, qui ne sont pas uniquement des fournisseurs de Cloud généralistes. Toujours selon cette étude, 82% des décideurs IT ont accru leur usage du *cloud* avec la pandémie mondiale et l'essor du télétravail.

Les principaux domaines dans lesquels les fournisseurs *cloud* vont opérer sont l'efficacité énergétique, les systèmes en environnement et la santé.

➤ **La souveraineté numérique enjeu stratégique : une illusion ?**

Est-il besoin de rappeler que la souveraineté numérique représente un enjeu capital pour tous les pays et en particulier pour Europe. Elle est au cœur de nos vies qu'il s'agisse de l'économie, de défense, de géopolitique, d'énergie ou d'alimentation. Ce n'est pas un sujet technique mais sociétal. Ce qui apparaît illusoire est plutôt la capacité de l'Europe à disposer d'une véritable souveraineté numérique. Ne pas confondre la souveraineté numérique avec un quelconque « nationalisme » ou « protectionnisme ». Elle est avant tout une certaine conception de la liberté de choix qui se heurte à une réalité : 78% du marché du *cloud* est aux mains de trois acteurs. Et le mouvement semble s'accélérer. OVHcloud s'est imposée comme le plus gros acteur européen, mais il demeure modeste par rapport aux Amazon, Microsoft et Google. Aussi, le **danger est-il que ce soit moins une illusion qu'une défaite.**

Une question décisive

Les données sont au cœur de nos vies. Elles ont une valeur stratégique voire géostratégique. A l'instar des américains, les acteurs européens doivent comprendre qu'il faut les protéger. Elles ont aussi une valeur éthique. Qui contrôle les algorithmes des réseaux sociaux ? Quand on sait leur pouvoir de manipulation et d'influence, c'est un questionnement au centre du débat démocratique.

Il existe deux types de souveraineté. La **souveraineté des données personnelles** participe d'une certaine conception politique. L'approche européenne n'est pas celle de la Russie, de la Chine ou même des Etats-Unis. Avec les acteurs américains, il ne peut y avoir de compromis sur ces valeurs de protection des données. La **souveraineté technologique** renvoie à un autre débat. Conditionnant la première, elle passe par la

maîtrise des outils technologiques (collecte, stockage, traitement des données). L'Europe doit maîtriser la chaîne de valeurs des acteurs qui proposent des solutions alternatives aux acteurs « monopolistiques ». L'IA est encouragée en Europe, les algorithmes ne peuvent être conçus sans un hardware et des systèmes efficaces.

Pour que l'Europe fasse émerger des champions internationaux, il lui faut avoir une vision à long terme et remplir les conditions suivantes :

- 1 **Des moyens ciblés** : compétences technologiques, pôles d'excellence de recherche mais aussi de production. La liberté de choix passe par la non dépendance à l'égard des composants. Être dépendant à 100% d'une usine à Taïwan est antinomique avec l'idée de souveraineté ! L'Europe ne peut tout faire mais il faut aider les acteurs européens et renforcer leurs chaînes de valeur.
- 2 **Un volontarisme dans la régulation**. La CNIL a condamné un outil Google Analytics qui ne respecte pas la RGPD (Règlement général sur la protection des données), le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Non seulement, il faut davantage appliquer le droit, mais il faut adapter la réglementation. De ce point de vue, DMA (législation sur les marchés numériques) et DSA (législation sur les services numériques) apparaissent comme les éléments fondateurs d'une réglementation qui garantit à l'Europe la défense des valeurs, du droit et des règles du jeu pour tous. Les Chinois et les Américains ont leurs régulations. Plus important que la « taille des bananes », la régulation européenne sur le *cloud* doit être une priorité. Les récentes initiatives du Commissaire européen Thierry Breton pour mettre en place un cadre réglementaire ont de quoi rendre optimiste.

- 3 **Commandes publiques** Aujourd'hui, 80 % des dépenses des Etats européens en IT vont vers des éditeurs ou acteurs américains et 20% vers le reste du monde (Corée, Japon) sur des marchés où les acteurs européens n'ont pas eux de commandes. C'est une situation anormale. La commande publique en Europe doit être exemplaire !

- 4 **Recherche et Innovation.** Il est urgent de créer un écosystème à l'image de Stanford ou de campus coréens qui pratiquent le Partenariat Public Privé (PPP) avec des start-up évoluant en lien avec les grandes entreprises. Le financement de l'innovation s'en trouve dynamisé. Des démarches semblables ont été lancées sur le quantique et l'IA mais pas suffisamment dans le *Cloud*. Complexe, le financement public a tendance à émietter le financement des startups. Lorsqu'elles grandissent, elles sont le plus souvent soutenues par des fonds anglo-saxons. Il manque à l'Europe un NASDAQ pour financer l'innovation.

- 5 **Une formation plus soutenue.** Elle n'est pas assez financée. Les doctorants doivent rester en Europe au lieu d'être « achetés » par les GAFAM, fortes de leurs budgets marketing. Témoin, ce cabinet de chasse de têtes à Grenoble venus recruter pour ces dernières.

➤ **Comment très concrètement préserver la sécurité du numérique ?**

Trois axes existent.

- 1 Un espace légal.** Les Etats européens doivent se doter d'un espace légal pour protéger leurs données comme c'est le cas avec la RGPD et s'opposer aux lois extraterritoriales comme le Cloud Act américain. La stratégie française pour un « *cloud* souverain » est la plus rigoureuse en Europe. La réglementation américaine en vigueur apparaît fondamentalement irréconciliable avec les principes du RGPD européen, qui visent à protéger les données à caractère personnel des citoyens de l'UE. Les offres labellisées Gaia-X - même étrangères et donc américaines mais aussi chinoises - censées répondre à des critères de souveraineté, sécurité et gouvernance en matière d'exploitation et de traitement des données - vont-elles aider les entreprises à y voir plus clair ? Rien n'est moins sûr.
- 2 Un espace technique.** Des outils se développent en Europe et en France, encore doivent-ils bénéficier de toute la confiance des pouvoirs publics et du monde économique pour rivaliser avec les outils américains ou israéliens.
- 3 La dimension humaine**

Il convient de former, informer, simplifier les outils et diminuer les contraintes pesant sur les utilisateurs. La sécurité informatique est un investissement : il a un coût mais il est indispensable. Pour un dirigeant, les deux soucis stratégiques récurrents sont l'emploi et la cyber sécurité. Le scénario cauchemardesque est d'avoir une entreprise « paralysée ». C'est vital. Les décideurs doivent s'impliquer davantage et considérer que ce n'est pas qu'un sujet technique !

La stratégie de OVHcloud : Depuis sa création en 1999, le groupe propose des prestations de *cloud* public et privé, des serveurs dédiés, de l'hébergement mutualisé et du *housing* (ou colocation). OVHcloud réalise la moitié de son chiffre d'affaires hors de France avec un effectif de 2 700 salariés et son réseau de 32 *data centers* répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique.

Une trentaine de personnes travaille à la cyber sécurité en liaison avec l'ANSSI. L'équipe dédiée développe des outils pour détecter les meilleures pratiques pour se défendre et se protéger. L'humilité se conjugue avec la détermination car il s'agit d'une « bataille permanente ». Pour les clients, il s'agit de proposer les meilleurs systèmes d'information hébergés.

➤ **Comment relever le défi de la compétitivité tout en répondant aux impératifs climatiques ?**

Le monde numérique a sa responsabilité dans le défi climatique. Des solutions existent pour diminuer l'impact carbone. La philosophie des *data centers* n'est-elle pas fondamentalement d'être en quelque sorte les « transports en commun » face aux usages individualistes, très consommateurs en énergie? La **frugalité numérique**, une exploitation moins énergivore du media, afin d'en limiter les impacts sur notre planète, passe notamment par une utilisation moins dispendieuse des nouveaux outils comme les *smartphones*.

Il est possible, à l'image de **OVHcloud** (Indicateur de performance énergétique PUE entre énergie consommée et énergie utile de 1,09) de s'appuyer sur l'innovation pour réduire l'empreinte carbone des serveurs en construisant les composants dans des usines en circuit court en Europe. Les serveurs peuvent consommer moins de carbone et peuvent être « reconditionnables » pour retrouver une seconde vie. Plus écologique

que l'air conditionné, le recours au « *water cooling* » permet de consommer 30 à 50% moins d'énergie et il est possible de réutiliser cette chaleur produite.



Les décideurs européens en matière de IT s'attendent à un renforcement de la réglementation, qui pourrait les faire basculer vers les prestataires *cloud* européens. Ironent-ils pour autant vers un fournisseur de *Cloud* européen ? Cela dépend de la capacité des Etats européens à inventer un nouveau modèle. Le marché du *cloud* représentera 500 000 emplois dans les prochaines années en Europe. La question est de savoir où ils seront créés. Quelle sera la valeur ajoutée des entreprises européennes ? Il n'y a pas de fatalité à ce que ce soient les entreprises outre-Atlantique qui continuent d'exercer un monopole de fait. Des *success stories* dans la high-tech européenne est possible. Il n'y a pas qu'Elon Musk ! Il y a aussi en Europe des entrepreneurs exceptionnels !

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DES CLUBS

BOUSSOLE NOUVELLE VAGUE & TELECOM

